



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Jeudi 25 novembre 2021		<b>Heure de départ</b>	16 h
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 4 : Pluie légère et brouillard (Temp. :1°C) Courses 5 à 11 : Pluie légère (Temp. :1°C)		<b>Ventoux:</b> 6 km/h (Sud-Est)	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 11 : Bonne (Variante 1 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	Ø	<b>Inscriptions totales</b> 89/94
<b>Total des paris mutuels</b>	\$414,367			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Weber Michael	<b>Juge associé</b> Counsell, Kelly	<b>Juge associé</b> Stiff, Al (à distance)
--------------------------------------	--	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Des retraits hâtifs (maladie) ont été opérés pour les chevaux, "STONEBRIDGE STING" de la Course 6, et pour "BETONAWHEELIN" de la Course 8. Ces chevaux ont été inscrits sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Le changement de conducteurs a été annoncé puisqu'il y a eu une erreur de programmation pour le cheval "SOMETIMES WHEN IN" dans la Course 2 qui est passé de TBA à Pascal Berube.
- On a corrigé le nom du conducteur du cheval, "HETTIES MAGIC", dans la Course 8, annoncé comme Jacques Beaudoin et non Jacques Beaudin.

**Courses :**

- Ont été autorisés à se retirer, chacun de sa course respective, Bernard Lavigne et Guy Gagnon.
1. **Enquête** et avis de faute déposé par le conducteur du #8, "TJ THUNDER", (Gordon Ley), contre le #5, "ARTHUR SHELBY", (Philip Reid), qui a fait un bris d'allure après le poteau de ½ mille lorsqu'il s'est éloigné. M. Ley a déclaré que le #5 avait reculé vers lui lors du bris d'allure. L'objection a été rejetée comme M. Ley avait suivi le cheval en perte d'allure en s'éloignant trop de sa position. Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure de la CAJO n'a été commise par le #5. Rien à signaler.  
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/zUIVZiNW830>
  2. Examen du départ pour le #1, "FIX A DRINK", (Mario Cote), qui a fait un bris d'allure avant le départ. Il n'a pas eu de l'équipement brisé. Il s'était rendu au-delà du poteau de remboursement lorsque le juge au départ avait relâché le peloton. Il est réputé avoir reçu un bon départ. Rien à signaler.
  3. Rien à signaler.
  4. Examen de la performance du #4, "STAR DOG", (Ryan Guy), avant le poteau de ½ mille. Le #4 a heurté deux pylônes sans faire de sortie. Aucune infraction signalée. Le #2, "NAVALNY", (Pascal Berube), et le #4 ont subi des bris d'équipement (martingale et baguette de tête, respectivement), après le départ. Ils ont terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
  5. **Enquête** sur la performance du #9, "MIDNIGHT SURF", (Samuel Fillion), avant le poteau de ¼ de mille. Le #9 a heurté deux pylônes non consécutifs sans faire de sortie. Aucune infraction signalée. Rien à signaler.  
Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/17MAZODwQfM>
  6. Rien à signaler.
  7. Le #9, "SHINE A LIGHT", (Marie-Claude Auger), a eu de l'équipement brisé (fer) après le départ. Il a terminé la course avec de l'équipement brisé. Rien à signaler.
  8. Examen du bris d'allure survenu au #6, "SKY SPIRIT", (Richard Simard), dans le dernier droit. Ce cheval a eu de l'équipement brisé (martingale) après le bris d'allure. Il se qualifie pour trois bris d'allure consécutifs. L'entraîneur en a été averti. Rien à signaler.
  9. Rien à signaler.

10. Rien à signaler.
11. Nous avons rappelé au conducteur du #2, "SPORT A LUCKY STAR", (Mike Healey), de garder ses pieds dans les étriers pour toute la distance couvrant le mille. Rien à signaler.

**Réclamations :**

- Course 5 – Le #3, "JESSICAS LEGACY" (2), pour \$10,000, par Gary Lee, Michelle LeBlanc entraîneuse.